



FICHE D'ENVOI DU RAPPORT DE MISSION

**CONTRAT n°STL2.A.0267 entre GINGER CEBTP
et ARP FONCIER en date du 30/03/2010, accepté le 02/04/2010**

Les résultats du rapport sont valides pour une définition d'ouvrage, un site, une zone d'influence géotechnique et des conditions d'utilisation données.

L'ouvrage est défini par le client dans le questionnaire client. Il est repris dans le rapport.

Le site et la zone d'influence géotechnique sont ceux spécifiques au moment de notre prestation.

Les conditions d'utilisation et d'application figurent au contrat et font partie intégrante du rapport.

Le rapport devient la propriété du client après paiement intégral du prix de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement.

A compter du paiement intégral du prix, le client devient alors libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisations des résultats qui y figurent. Le client fera son affaire de répercuter par écrit, à tout tiers à qui il remettrait le rapport, les conditions et les limites d'utilisation précitées.

Date de remise du rapport : le 21 avril 2010

GINGER CEBTP

Représenté par JM CASTOR, ingénieur en géotechnique au sein de l'agence régionale de TOULOUSE.

Vous aider à construire l'avenir

INGENIERIE EUROPE

GRUPE



GINGER CEPTP

AVRIL 2010

Dossier : STL2.A.0169

ETUDE GEOTECHNIQUE D'AVANT-PROJET (G12)

ARP FONCIER

DOMAINE DE LAS CRABERES

FONTENILLES

ARP FONCIER							
DOMAINE DE LAS CRABERES							
FONTENILLES							
RAPPORT PROVISOIRE - étude géotechnique d'avant-projet (G12)							
Dossier : STL2.A.0169				Contrat : STL2.A.0267			
Indice	Date	Chargé d'affaire	Visa	Vérfié par	Visa	Contenu	Observations
1	21/04/10	JM CASTOR		C.PORTIER		25 pages 21 annexes	
2							

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

SOMMAIRE

1 PLANS DE SITUATION.....	6
1 PLANS DE SITUATION.....	6
1.1 Extrait de carte IGN	6
1.2 Image aérienne.....	6
2 CONTEXTE DE L'ETUDE.....	7
2.1 Données générales.....	7
2.1.1 Généralités.....	7
2.1.2 Documents communiqués.....	7
2.2 Description du site	7
2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants	7
2.2.2 Contextes géotechnique, hydrogéologique et sismique	8
2.3 Caractéristiques de l'avant-projet	8
2.3.1 Description de l'ouvrage.....	8
2.3.2 Sollicitations appliquées aux fondations et aux niveaux bas.....	8
2.3.3 Terrassements prévus	8
2.4 Mission GINGER CEBTP	9
3 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	10
3.1 Implantation et nivellement.....	10
3.2 Sondages, essais et mesures in situ	10
4 SYNTHESE DES INVESTIGATIONS.....	11
4.1 Analyse et synthèse géotechnique	11
4.1.1 Lithologie.....	11
4.1.2 Caractéristiques géo-mécaniques.....	12
4.2 Synthèse hydrogéologique.....	12
4.2.1 Piézométrie	12
4.2.2 Inondabilité.....	12
4.3 Risques naturels.....	13
5 PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (AVANT-PROJET).....	14

5.1	Analyse du contexte et principes d'adaptation.....	14
5.2	Adaptations générales de l'avant-projet.....	15
5.3	Niveau-bas - dallage	16
5.4	Fondation de la structure.....	16
5.5	Protection des ouvrages vis-à-vis de l'eau	17
5.6	Protection vis-à-vis du retrait / gonflement.....	18
6	OBSERVATIONS MAJEURES	19

ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

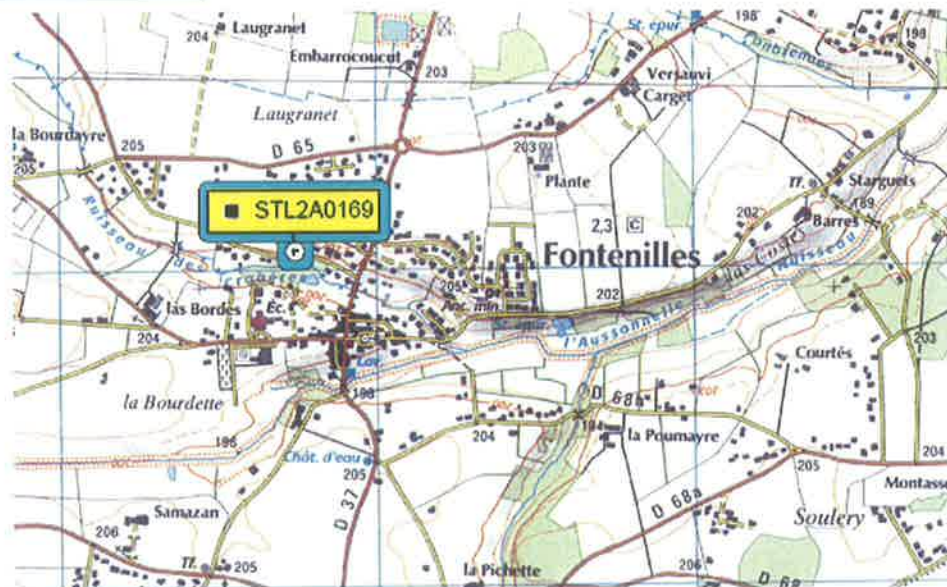
ANNEXE 2 – PLANS D'IMPLANTATION

ANNEXE 3 – SONDAGES AU TRACTOPELLE

ANNEXE 4 – ESSAIS DE PENETRATION DYNAMIQUE

1 PLANS DE SITUATION

1.1 Extrait de carte IGN



Source : CartoExplorer 3

1.2 Image aérienne



Source : www.googlemap.fr

2 CONTEXTE DE L'ETUDE

2.1 Données générales

2.1.1 Généralités

Nom de l'opération : DOMAINE DE LAS CRABERES

Adresse : Chemin de lascrabères

Commune : FONTENILLES

Code postal : 31470

Demandeur de la mission : ARP FONCIER

Maître d'ouvrage : ARP FONCIER

2.1.2 Documents communiqués

Document	Echelle	Origine / référence
Extrait carte IGN	1/25000	Dossier du permis de lotir
Extrait Cadastral	1/2500	Dossier du permis de lotir
Plan du lotissement	1/1000	Dossier du permis de lotir

2.2 Description du site

2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants

Le site se trouve entre le chemin de Lascrabère et le ruisseau du même nom.
Il est légèrement incliné vers le Sud. Les altimétries varient de 200 à 204 NGF.

Le site était en herbe au moment de nos interventions.
L'emprise des ouvrages est libre de toute mitoyenneté.

2.2.2 Contextes géotechnique, hydrogéologique et sismique

D'après la carte géologique de **MURET** à l'échelle 1/50000, le site se trouve sur les alluvions de la moyenne terrasse de la Garonne (Fx). En principe les limons et galets recouvrent le substratum molassique profond.

D'après la cartographie des risques naturels du BRGM, les risques naturels (inondation par remontée de nappe, sécheresse des argiles, sismicité, mouvement de terrain, ...) sont faibles dans ce quartier de Fontenilles.

Par contre les bordures immédiats du ruisseau sont réputés inondables en période de crue.

2.3 Caractéristiques de l'avant-projet

2.3.1 Description de l'ouvrage

Il est prévu la construction d'un lotissement de 20 parcelles pour projet de villa de type R+0 à R+1 sans sous-sol.

2.3.2 Sollicitations appliquées aux fondations et aux niveaux bas

Les sollicitations appliquées aux fondations ne sont pas connues au stade actuel de l'étude. Il conviendra donc de s'assurer que les systèmes de fondations préconisés et les dispositions retenues sont compatibles avec les charges réellement apportées et les caractéristiques de l'ouvrage.

2.3.3 Terrassements prévus

A défaut d'informations communiquées sur le sujet, il est fait l'hypothèse de terrassements en simple reprofilage du terrain (+/- 0,3 m).

2.4 Mission GINGER CEBTP

La mission de GINGER CEBTP est conforme au contrat n°STL2.A.0267 en date du 30/03/2010, accepté le 02/04/2010.

Il s'agit d'une étude géotechnique d'avant-projet (G12) selon la norme AFNOR NF P 94-500 de décembre 2006 sur les missions d'ingénierie géotechnique.

La mission comprend, conformément au contrat, les prestations suivantes :

- reconnaissance de lithologie du site,
- caractérisation mécanique des terrains,
- relevé du niveau de la nappe,
- examen des modes de fondations avec éléments de pré-dimensionnement,
- examen de la faisabilité d'un dallage sur terre plein avec élément de pré-dimensionnement,
- sujétions d'exécution en fonction des éléments en notre possession.

Il convient de rappeler que les aspects suivants ne font pas partie de la mission :

- l'étude des ouvrages de soutènements éventuels ;
- la reconnaissance de cavités ;
- l'évolution dans le temps de l'hydrogéologie locale ;
- les études de pollutions ;
- la reconnaissance des anomalies géotechniques situées en dehors de l'emprise des investigations.

3 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par GINGER CEBTP en accord avec le client. Ces investigations ont toutes été réalisées en avril 2010.

3.1 Implantation et nivellement

L'implantation des sondages figure sur le plan d'implantation joint en annexe 2. Elle a été définie et réalisée par GINGER CEBTP en fonction du projet.

L'altitude des têtes de sondages correspond au niveau du terrain naturel au moment des investigations.

3.2 Sondages, essais et mesures in situ

Les investigations suivantes ont été réalisées :

Type de sondage	Quantité	Noms	Prof. (m/TN)
Essai au pénétromètre dynamique type DPSH-B Norme NF EN ISO 2476-2	11	PD1 à PD11	2.4/7.4
Sondage de reconnaissance géologique au tractopelle	8	PM1 à PM8	3.0/3.1

Les investigations sont présentées en annexes 3. On trouvera en particulier les renseignements décrits ci-après :

- **Sondage de reconnaissance géologique au tractopelle :**
 - o coupe détaillée des sols.
- **Essais au pénétromètre dynamique type DPSH-B :**
 - o diagramme donnant la résistance dynamique qd en fonction de la profondeur et calculée selon la formule des Hollandais.

* l'interprétation des sols à partir des sondages pressiométriques est faite uniquement d'après l'examen des cuttings, des courbes de pénétration des sols et des diagraphies.

** l'interprétation des sols à partir des essais de pénétration dynamique est faite en fonction des courbes de pénétration et par extrapolation avec les autres investigations.